

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Abonnement et Cloud – V3.27.08.2024

INTRODUCTION

Mi6IT Sàrl est une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 22, rue des Jean-Pierre Kemmer L-5843 Fentange, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B203497.

La société Mi6IT Sàrl propose une série d'offres très innovantes et flexibles – dites « Cloud Computing » et « Managed Services » destinées aux entreprises Clientes.

Le « Cloud Computing » permet aux Clients de bénéficier des ressources mémoire et calcul de serveurs opérés par Mi6IT Sàrl et potentiellement ses sous-traitants, répartis dans un Datacenter de type Tier IV, lesdites ressources étant extensibles, physiques ou virtualisées.

Mi6IT Sàrl propose des offres intégrant des machines virtuelles ou physiques supportées par une infrastructure, entièrement dédiées aux Clients.

Les présentes conditions générales ont vocation à régir l'intégralité des relations contractuelles entre Mi6IT Sàrl et le Client.

Les présentes conditions générales sont accessibles sur le site internet de sorte que le Client admet, par la seule signature d'une Offre

Commerciale transmise par Mi6IT Sàrl les avoir préalablement consultées sur le site de la société.

Ces mêmes conditions générales sont remises au Client au moment de l'envoi par Mi6IT Sàrl de son Offre Commerciale, de sorte que la signature par le Client de l'Offre, vaut reconnaissance et acceptation expresse et sans réserve des présentes conditions générales. Sont enfin rappelées les dispositions de l'article 1135-1 du code civil, lequel dispose que les conditions générales d'un contrat préétablies par l'une des parties ne s'imposent à l'autre partie que si celle-ci a été en mesure de les connaître lors de la signature du contrat et si elle doit, selon les circonstances, être considérée comme les ayant acceptées.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1. Définitions

Les termes définis ci-dessous auront la signification suivante dans le contrat :

Client : personne morale ou physique ayant souscrit un contrat et ayant adhéré aux conditions générales ainsi que, le cas échéant, aux conditions particulières.

Conditions générales : le présent document qui décrit les conditions générales d'abonnement et d'utilisation des services Mi6IT Sàrl pour le compte Client.

Conditions particulières : conditions qui s'appliquent au Client ayant souscrit des services supplémentaires.

Contrat : ensemble de documents régissant les relations contractuelles entre le Client et Mi6IT Sàrl tels que décrits aux articles Article 3.

Mi6IT Sàrl : a son siège d'exploitation 55, Rue des Bruyères L-1274 Howald.

Matériel : Produit ou tout autre appareil utilisés par le Client pour accéder et/ou utiliser les services.

Offre Commerciale : toute proposition faite par Mi6IT Sàrl à un Client ou prospect expressément signée par un administrateur de la société MI6IT SÀRL ou toute autre personne dûment habilitée à cet effet. Les Commerciaux de la société MI6IT SÀRL n'ont pas le pouvoir d'engager la société et ne délivrent au Client que des propositions commerciales auxquelles sont jointes les présentes conditions générales.

Commande : Acceptation définitive et sans réserve par le Client d'une Offre Commerciale.

Offre Commerciale Acceptée : Offre Commerciale ayant fait l'objet d'une Commande.

Produit : tout produit acheté par le Client auprès de Mi6IT Sàrl pour l'utilisation des services.

Article 2. Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions d'accès et d'utilisation des services proposés dans le cadre des abonnements et de l'utilisation des services Cloud.

Elles constituent la loi des contractants et s'appliquent par préférence aux règles de droit commun non impératives.

La loi luxembourgeoise s'applique par défaut à chaque fois que les règles contractuelles prévues ci-après ne disposent d'aucune condition particulière.

Article 3. Documents Contractuels

La relation contractuelle entre le Client et Mi6IT Sàrl et/ou un revendeur agréé est règlementée par les documents contractuels suivants, présentés par ordre de priorité décroissant :

1. L'Offre Commerciale Acceptée
2. Les Conditions Particulières
3. Les présentes Conditions Générales

Toutes conditions générales ou particulières contraires du Client seront inopposables à Mi6IT Sàrl, ce que le Client accepte expressément et sans réserve.

La fourniture des services au Client est régie en outre par les lois et règlements en vigueur au Luxembourg.

SOUSCRIPTION DU CONTRAT

Article 4. Documents Supplémentaires/Garantie

Mi6IT Sàrl peut demander les documents supplémentaires suivants quant à l'identité du Client et son adresse de facturation :

- Registre du commerce / publication
- La liste des personnes autorisées à engager la société

En outre la société Mi6IT Sàrl se réserve le droit de demander une avance sur facturation, lors de la conclusion du contrat ou, à tout moment lors de son exécution notamment en cas de :

- Fraude ou suspicion de fraude du Client,
- Doute sur l'identité du Client : en particulier, lorsque les informations figurant dans la demande d'abonnement s'avèrent fausses ou incomplètes
- Incident de retard de paiement.

Article 5. Traitement de la commande

En cas d'acompte demandé par Mi6IT Sàrl au Client, la commande n'est considérée comme définitive que lorsque l'acompte aura été

effectivement crédité à Mi6IT Sàrl ..

La commande acceptée est traitée sous 2 semaines suivant sa soumission à Mi6IT Sàrl et se traduit par la livraison des moyens d'accès à l'environnement du Client.

Mi6IT Sàrl peut refuser d'honorer une commande en tout ou partie, pour un motif légitime, comme par exemple, et sans que cette liste ne soit exhaustive :

- Si le Client refuse de se soumettre aux conditions contractuelles,
- Pour tout autre motif constituant une nécessité impérative pour la sécurité, le fonctionnement ou le maintien de l'intégrité du réseau et des services, l'interopérabilité des services, la protection des données en général et des données personnelles telles que décrites dans le règlement 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ainsi que pour le respect des réglementations en vigueur.

EXÉCUTION DU CONTRAT

Article 6. Durée Du Contrat

Le contrat est conclu pour une durée déterminée de minimum de 36 mois pouvant aller jusqu'à 60 mois à définir avec le Client .

Au terme de cette durée d'engagement initiale, le contrat est tacitement reconduit pour une durée indéterminée s'il n'a pas été résilié dans les conditions exposées par l'Article 15.

Le contrat entre en vigueur à la livraison des moyens d'accès à l'environnement du Client.

Article 7. Obligations De Mi6IT Sàrl

7.1. Obligations de moyens

Mi6IT Sàrl s'efforce de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la bonne marche du service et prend notamment les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité du service, sans être tenue d'une obligation de résultat.

7.2. Protection Des Données Personnelles

Mi6IT Sàrl assure la protection des données personnelles dans le respect des exigences légales et réglementaires luxembourgeoises et européennes et se réfère au règlement 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Mi6IT Sàrl se réfère enfin à Loi modifiée du 30 mai 2005 relative aux dispositions spécifiques de protection de la personne à l'égard du traitement des données à caractère personnel dans le secteur des communications électroniques telle que modifiée par la [loi du 27 juillet 2007](#).

7.2.1. Collecte Des Données

Des données personnelles peuvent être communiquées par le Client à l'occasion de la commande, lors de l'exécution du contrat ou dans le cadre de toute transaction entre Mi6IT Sàrl et le Client ; et inversement. Au regard du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, Mi6IT Sàrl et le Client conviennent que :

- Seules les données personnelles de l'une ou l'autre partie liées à la bonne exécution du contrat pourront être collectées dans le respect du Règlement.
- Que les personnes physiques et/ou morales faisant l'objet de collecte de données en soient préalablement averties et aient données expressément par écrit leur accord.

La signature des présentes conditions générales d'abonnement et d'utilisation des services Cloud sinon la signature d'un contrat y faisant référence vaut information de la part de Mi6IT Sàrl quant à la collecte de données du Client et acceptation du Client quant à la collecte de ses données eu égard : Droit au consentement (art 13 du Règlement), Droit à l'information (art 14 du Règlement), Droit d'accès (art 15 du Règlement), Droit de rectification (art 16 du règlement), Droit à l'effacement (art 17 du règlement), Droit à la limitation du traitement (art 18 du Règlement), Droit à la portabilité des données (art 20 du Règlement), Droit d'opposition (art 21 du règlement), Droit de ne pas être évalué sur base d'un traitement automatisé (art 22 du Règlement).

7.2.2. Responsable Du Traitement/Sous-Traitance

Mi6IT Sàrl est responsable du traitement des données personnelles collectées auprès du Client. Au titre de l'article 24 du Règlement et, *« compte tenu de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement ainsi que des risques, dont le degré de probabilité et de gravité varie, pour les droits et libertés des personnes physiques »* Mi6IT Sàrl met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences du Règlement et garantisse la protection des droits de la personne concernée.

Mi6IT Sàrl peut être amenée à communiquer ces données personnelles à ses mandataires, agents ou sous-traitants en charge de l'exécution d'une partie de ses activités comme par exemple le service Client. Le Client donne son accord à Mi6IT Sàrl pour, le cas échéant, communiquer ces données à des sous-traitants. De même, au titre de l'article 28 du Règlement, Mi6IT Sàrl ne fait appel qu'à des sous-traitants qui *« présentent des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences du présent règlement et garantisse la protection des droits de la personne concernée »*. Ces règles de travail seront fixées dans un contrat ou un autre acte juridique.

Mi6IT Sàrl demeure responsable devant le Client du mode de fonctionnement de son sous-traitant, sauf si Mi6IT Sàrl peut prouver que son sous-traitant en a fait un usage illicite et qu'il a agi en dehors des instructions légales du responsable des données.

Le Client, qui demeure seul responsable du choix des services et produits fournis par Mi6IT Sàrl, s'assure que ces derniers présentent les caractéristiques et conditions requises pour pouvoir procéder aux traitements de données à caractère personnel envisagés dans le cadre de l'utilisation des services et produits, compte-tenu de la réglementation en vigueur, notamment lorsque les services et produits sont utilisés pour traiter des données sensibles (par exemple, données de santé).

Le Client demeure seul responsable des traitements de données à caractère personnel réalisés pour son propre compte dans le cadre des services et produits fournis par Mi6IT Sàrl. Dans le cas où Mi6IT participerait au traitement de données à caractère personnel pour le compte du Client, Mi6IT Sàrl le ferait en tant que sous-traitant (i.e. de processeur au sens du RGPD) et sur les seules instructions du Client.

Si le Client n'informe pas formellement Mi6IT Sàrl, avec confirmation de bonne réception de la part Mi6IT Sàrl, de la présence de données personnelles dans les traitements sous-traités à Mi6IT Sàrl, le Client assumera l'entière responsabilité juridique en cas d'infractions aux lois et règles en vigueur relatives aux données personnelles. Dans un tel cas de non-information de Mi6IT Sàrl, si Mi6IT Sàrl est directement visé par une plainte / action liée à un tel traitement, qu'elle soit notamment civile, pénale ou administrative, le Client tiendra Mi6IT Sàrl quitte et indemne de toute condamnation intervenue.

7.2.3. Données sensibles

Le traitement des données à caractère personnel qui révèle l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale ainsi que le traitement des données génétiques, des données biométriques aux fins

d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique sont interdites et considérées comme des données sensibles.

Face à ce type de données, les Clients comme les responsables de traitement mettent en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir la protection maximum de ces données telles que l'anonymisation ou l'encryptage, sans que ces moyens ne soient exhaustifs.

7.2.4. Finalités Du Traitement

Le Client autorise Mi6IT Sàrl et ses mandataires, agents ou sous-traitants à traiter lesdites données aux fins de prestations ou de facturation des services.

7.2.5. Conservation Des Données

Les données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à leur traitement. Elles sont ensuite supprimées.

7.2.6. Droits du Client

Le Client dispose d'un droit sur les 9 droits mentionnés à l'article 7.2.1 al.2 des présentes conditions sans que leur exercice ne puisse altérer la licéité du traitement des données.

Le Client peut exercer chacun ou plusieurs de ces droits en adressant une demande écrite à Mi6IT Sàrl par courrier recommandé avec accusé de réception au siège d'exploitation de Mi6IT Sàrl. Mi6IT Sàrl a l'obligation de répondre par écrit à toutes les demandes dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Au besoin, ce délai peut être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. Dans ce cas, Mi6IT Sàrl informe le Client de cette prolongation et des motifs du report dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande.

7.2.7. Coopération et notification avec l'autorité de contrôle

Mi6IT Sàrl et ses sous-traitants coopèrent avec l'autorité de contrôle, à la demande de celle-ci, dans l'exécution de ses missions. De même, en cas de violation de données à caractère personnel Mi6IT Sàrl, « notifie la violation en question à l'autorité de contrôle compétente, dans les meilleurs délais et, si possible, 72 heures au plus tard après en avoir pris connaissance, à moins que la violation en question ne soit pas susceptible d'engendrer un risque pour les droits et libertés des personnes physiques. Lorsque la notification à l'autorité de contrôle n'a pas lieu dans les 72 heures, elle est accompagnée des motifs du retard.

7.2.8. Communication à la personne concernée d'une violation d'une donnée à caractère personnel.

En cas de violation de données à caractère personnel, Mi6IT Sàrl s'engage à prévenir la personne concernée dans les meilleurs délais.

Article 8. Confidentialité

8.1. Définition

Les informations relatives au contrat et à son exécution (qu'elles aient été acquises directement ou indirectement au cours de discussions ou d'investigations entre les parties) sont confidentielles. Cela inclut toute information technique, financière ou commerciale ainsi que les noms des Clients ou partenaires (existants ou potentiels), transactions anticipées, stratégies d'affaires, rapports, plans, projections budgétaires ou de marché de même que tous secrets commerciaux, techniques, données, spécifications, logiciels et programmes, documentation ou tout autre renseignement concernant ou se rapportant au contrat et à son exécution, de même que les analyses, sommaires, rapports, compilations, études comparatives, travaux ou autres documents préparés par une Partie ou ses représentants qui contiennent, reflètent ou ont servi à produire une telle information.

Cependant, les renseignements qui suivent ne constituent pas une Information au sens des présentes :

- l'information que les Parties peuvent raisonnablement démontrer avoir déjà connue antérieurement à sa divulgation;
- l'information qui est ou devient généralement connue ou partie du domaine public autrement qu'en raison d'une divulgation, directe ou indirecte, par l'une des Parties (ou ses Préposés) en contravention des présentes;
- l'information divulguée sur une base non confidentielle par un tiers la détenant légitimement et disposant du droit de la divulguer;
- l'information que l'une des Parties peut raisonnablement démontrer avoir été développée de façon indépendante, sans lien avec l'information divulguée dans le cadre de l'exécution du Contrat;
- l'information devant être divulguée par décision d'une juridiction à la condition d'en informer au préalable l'autre Partie;
- l'information qu'une Partie est dans l'obligation de communiquer aux instances gouvernementales, administratives ou sociales;
- l'information dont une Partie a autorisé à l'autre par écrit la divulgation.

8.2. Obligation Des Parties

8.2.1. Usage Et Non Divulgateion De l'Information

Chacune des Parties s'engage, sauf consentement préalable et écrit de l'autre :

- à ne pas utiliser l'Information d'une manière qui soit préjudiciable à l'autre Partie;
- à n'utiliser l'Information qu'aux fins d'analyse ou d'exécution du Contrat;
- à ne pas divulguer ou autrement communiquer l'Information, en tout ou en partie, à tout tiers. Toutefois, une Partie peut divulguer l'Information à ses Préposés strictement dans la mesure où une telle divulgation est requise aux fins de l'exécution du Contrat et sous réserve des dispositions de l'article « Mesures et diligence » des présentes.

8.2.2. Mesures Et Diligence

Chaque Partie s'engage à :

- Prendre toutes les mesures nécessaires aux fins de préserver la confidentialité de l'Information et, au minimum, à appliquer le même soin et déployer les mêmes efforts qu'elle appliquerait et déploierait aux fins de protéger la confidentialité de sa propre information correspondante;
- Dans tous les cas, agir dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans un délai d'un mois à compter de la réception d'une demande. Au besoin ce délai peut être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. Dans ce cas, Mi6IT Sàrl informe le Client de cette prolongation et des motifs du report dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande.

8.2.3. Remise Ou Destruction De L'Information

À première demande écrite adressée par lettre recommandée avec accusé de réception de l'une des Parties, l'autre Partie s'engage à promptement remettre toute l'Information qui lui a été communiquée dans un délai maximal d'un mois. Au besoin ce délai peut être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. Dans ce cas, Mi6IT Sàrl informe le Client de cette prolongation et des motifs du report dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. L'information demandée sera remise sous quelque forme que ce soit. Toutes copies ou autres reproductions et seront détruites. L'Information qui, faute de demande, n'aura pas été remise devra être conservée par l'autre Partie en conformité avec les dispositions des présentes, sinon détruite.

8.2.4. Propriété Intellectuelle

Chaque Partie reconnaît que rien dans le présent Contrat ne doit être interprété comme constituant une cession d'un droit de propriété intellectuelle ou licence se rapportant à ou découlant de l'Information. En particulier, les Parties reconnaissent qu'aucune licence n'est accordée en vertu des présentes, ni directement ni indirectement, aux termes d'un brevet, d'un secret de commerce, d'une marque de commerce ou d'un droit d'auteur. L'Information est la propriété de la Partie qui la divulgue.

Article 9. Responsabilité De Mi6IT Sàrl

9.1. Dommages Directs & Limitation de Responsabilité

En tant que prestataire de service, l'obligation de Mi6IT Sàrl est une obligation de moyens.

Le Client exprime auprès de Mi6IT Sàrl ses besoins et en retour, Mi6IT Sàrl lui indique les moyens qu'elle entend mettre en œuvre pour lui apporter satisfaction.

Mi6IT Sàrl reste libre de la réalisation de son travail et de la manière dont il sera traité.

Mi6IT Sàrl ne peut être tenue pour responsable en cas de non satisfaction du Client dès lors que la société a engagé les moyens techniques et humains visant à remplir sa mission et ce sous réserve des éventuelles limitations de moyens imposées par le Client.

Seule la faute lourde sinon d'une particulière gravité engage la responsabilité contractuelle de Mi6IT Sàrl ce que le Client reconnaît et accepte.

Dans ce seul contexte de faute lourde sinon d'une particulière gravité, la responsabilité contractuelle de Mi6IT Sàrl ne peut être engagée que pour les dommages directs et personnels subis par le Client.

La responsabilité de Mi6IT Sàrl n'est engagée que vis-à-vis du Client et ne peut en aucun cas être engagée par d'autres entités que celle du Client. La limite de responsabilité expressément agréée par le Client est, de manière cumulée, limitée à 50% (cinquante pour cent) des sommes TTC perçues du Client par Mi6IT Sàrl au cours des 12 derniers mois liés au contrat dont l'exécution défectueuse est reprochée par le Client à Mi6IT Sàrl.

9.2. Fait du tiers ou Cas de force majeure

Mi6IT Sàrl ne peut être tenue responsable en cas de dommages directs ou indirects, subis en raison d'une perturbation ou une interruption des services due à des facteurs externes et/ou au fait du Client sinon d'un tiers, ce qui inclut, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- Tout dysfonctionnement total ou partiel du service dû à un cas de force majeure, sinon dû à un tiers ;
- Toute perturbation et/ou indisponibilité totale ou partielle et/ou interruption de tout ou partie des services proposés
- Toute décision des autorités gouvernementales, judiciaires, de l'institut Luxembourgeois de Régulation ou de toute autorité publique impliquant une suspension ou perturbation des services (sauf dans le cas où cette décision résulterait d'une faute

- de Mi6IT Sàrl), retrait ou non renouvellement de licences ou encore autorisations requises pour l'exploitation des services ou toute autre décision publique faisant obstacle à l'exploitation des services par Mi6IT Sàrl .
- Le fait d'un tiers non contractuellement lié avec Mi6IT Sàrl .

9.3. Exclusions De Responsabilité Relative À L'Utilisation Des Services

Mi6IT Sàrl n'est en aucun cas responsable :

- De toutes transaction commerciale, convention civile ou commerciale, écrites ou verbale convenues par le Client avec des tiers par le biais des services notamment concernant l'utilisation de services à valeur ajoutée qu'il s'agisse de leur contenu, leur prix et facturation.
- Des dommages indirects et/ou consécutifs subis par le Client lors de l'utilisation des services, ce qui désigne les dommages dont la cause directe est étrangère à la défaillance contractuelle de Mi6IT Sàrl .

Article 10. Obligations Du Client

10.1. Paiement

Le Client doit s'acquitter du paiement selon les modalités exposées à l'Article 12.

10.2. Règles de bonne conduit

Le Client s'engage à utiliser les services en bon père de famille et exclusivement pour son usage professionnel, en conformité avec le contrat, la loi et les règlements en vigueur.

Le Client devra informer Mi6IT Sàrl de tout changement concernant ses données d'identification (notamment en cas de changement de coordonnées bancaires, d'adresse ou de changement dans ses bénéficiaires économiques) dans un délai de 15 jours sous peine de devoir assumer les conséquences d'un tel défaut d'information de sa part.

Article 11. Responsabilité Du Client

Le Client doit indemniser Mi6IT Sàrl de tout dommage direct dont il est à l'origine suite au non-respect de ses obligations découlant du contrat. En outre, le Client s'engage à rembourser Mi6IT Sàrl de toute indemnisation que Mi6IT Sàrl a dû verser à un tiers en raison d'un dommage direct commis par le Client.

Article 12. Paiement

12.1. Tarifs

En contrepartie des services prestés par Mi6IT Sàrl , le Client est tenu de se référer au contrat afin de payer le montant du selon l'éventuel échéancier défini. Sauf disposition contraire stipulée au contrat, le paiement se fait au plus tard à 30 jours date de réception de la facture.

Les tarifs applicables sont ceux appliqués par Mi6IT Sàrl au jour de l'acceptation de la Commande. Les prix s'entendent pour une mise en œuvre immédiate de la Commande.

La TVA est facturée au taux en vigueur au moment de l'établissement de la facture. Le Client est averti que le taux de TVA est susceptible de varier au cours de l'exécution du contrat et que Mi6IT Sàrl se réserve le droit de répercuter toute hausse de TVA sur les tarifs, ce que le Client reconnaît et accepte sans exception ni réserve.

Toutes les tarifications proposées se rapportant à une intervention de personnel ou une prestation de service sont calculées dans l'offre selon la législation en vigueur au jour de son émission, le coût horaire étant clairement indiqué dans l'offre.

Chaque heure commencée est due en totalité ce que le Client reconnaît et accepte sans exception ni réserve.

Pour chaque prestation effectuée, des frais de déplacement sont facturés et équivalent à une vacation horaire quelle que soit la distance parcourue ce que le Client reconnaît et accepte sans exception ni réserve.

Les offres concernant le matériel sont susceptibles de variations en fonction des prix proposés par les fournisseurs de Mi6IT Sàrl

L'acceptation par le Client vaut également acceptation de ces frais.

Tous les tarifs mentionnés dans le Contrat à échéances successives seront indexés à l'échelle mobile des salaires ce que le Client reconnaît et accepte sans exception ni réserve. Les tarifs indiqués correspondent à un index de 794,54 (index en vigueur au 1/1/2017).

12.2. Facturation

Le Client reçoit une facture mensuelle sur papier ou en version électronique. La facture mentionne le délai dans lequel les sommes dues doivent être payées par le Client.

La facturation définitive du travail des techniciens est effectuée selon le coût horaire et les charges sociales y afférentes au jour de la réalisation de la mission. Ceci implique que le coût horaire sera adapté à toute variation de l'échelle mobile des salaires et y sera indexé.

12.3. Contestation

Si le Client souhaite contester le montant facturé, il devra adresser, au plus tard dans les 8 jours suivant l'émission de la facture, une demande écrite par courrier recommandé avec accusé de réception au service Client de Mi6IT Sàrl qui y répondra dans les 30 jours. La réclamation devra être précise et motivée. Cette procédure de réclamation ne dispense pas le Client de son obligation de paiement de la partie non contestée de la facture.

Le Client est averti qu'il est redevable de tous les frais et redevances liés à l'utilisation du service.

12.4. Mode De Paiement

En principe, les factures doivent être payées par virement bancaire.

12.5. Retard De Paiement

Une facture non payée à l'échéance entraîne dès le lendemain de l'échéance, sans nécessité de rappel ou de mise en demeure, l'imputation au Client d'intérêts moratoires calculés au taux annuel de 15%. L'engagement d'une procédure contentieuse générera la mise en compte d'une clause pénale à charge du client équivalente à 30% (trente pour cent) du montant à recouvrer.

Ce taux conventionnel n'interdit pas à Mi6IT Sàrl d'opter, toujours en cas de retard de paiement, pour une facturation des intérêts de retard conformément à la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et intérêt de retard.

En cas de retard ou défaut de paiement persistant, Mi6IT Sàrl pourra suspendre les services en application de la procédure décrite à l'Article 15 ci-dessous.

12.6. Recouvrement De Créances

En cas d'action en recouvrement de créance, des frais administratifs d'un montant forfaitaire de 10% (dix pour cent) des sommes totales à recouvrer en principal et intérêt seront dues par le Client, ce que ce dernier reconnaît expressément. Ces 10% s'ajoutent au 30% réduits à titre de clause pénale par application de l'article 12.5 des présentes conditions générales.

Article 13. Services Additionnels

Tout service additionnel à exécuter non inclus dans l'Offre Commerciale Acceptée sera exécuté et facturé selon un tarif négocié en sus des frais liés au présent Contrat.

Article 14. Helpdesk

Si un service de type « HelpDesk » a été souscrit dans le cadre du Contrat, les périodes d'ouverture du HelpDesk sont du Lundi au Vendredi (jours travaillés uniquement), de 8h à 18h (heure du Luxembourg).

L'appel au HelpDesk en dehors des heures d'ouverture, sans un contrat d'assistance couvrant cette plage horaire, pourra faire l'objet d'une facturation d'un montant forfaitaire additionnel, sans obligation pour Mi6IT Sàrl de traiter l'objet de l'appel en dehors des heures d'ouverture du HelpDesk.

FIN DU CONTRAT

Article 15. Résiliation/Suspension

15.1. Résiliation Ou Suspension Des Services Par Mi6IT Sàrl

Le contrat peut être suspendu ou résilié par Mi6IT Sàrl après notification dans les conditions exposées ci-après en cas de :

- De retard et/ou défaut de paiement du Client d'une ou plusieurs factures ouvertes dont l'échéance est échue et pour la ou lesquelles 3 (trois) rappels ont dûment été notifiés par voie électronique espacés de quarante-huit (48) heures chacun.
- Fraude avérée, tentative de fraude. Avant toute suspension ou résiliation des services, Mi6IT Sàrl s'oblige, sauf quand cela est impossible pour des raisons impératives de sécurité ou de préservation des intérêts de Mi6IT Sàrl, à avertir le Client du motif de suspension ou de résiliation du contrat par écrit, en lui permettant de remédier à la situation dans un délai qui ne pourra être supérieur à 15 jours calendaires. S'il n'est pas remédié aux manquements constatés dans le délai requis, Mi6IT Sàrl pourra résilier le contrat avec effet immédiat.

15.2. Résiliation Du Contrat Par Le Client

15.2.1. Résiliation Sans Motif

Le contrat peut être résilié par le Client pendant sa durée d'engagement et avant son terme moyennant le versement d'une indemnité à Mi6IT Sàrl qui serait égale au montant total qu'il incomberait au Client de régler jusqu'au terme du contrat.

Toute résiliation doit se faire par la voie d'une lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard :

- 6 mois avant le terme du contrat conclu pour 60 (soixante) mois.
- 3 mois avant le terme du contrat conclu de 12 à 36 (douze à Trente-six) mois.

A défaut de résiliation, le contrat est tacitement renouvelé pour une durée indéterminée et pourra être résilié moyennant le respect d'un préavis de :

- 6 (six) mois si le contrat initial était de 60 (soixante) mois.
- 3 mois si le contrat initial était de 12 à 36 (douze à Trente-six) mois.

15.2.2. Résiliation Pour Motif Légitime

En cas de motif légitime, le Client peut solliciter la résiliation anticipée de son contrat, sous réserve d'appuyer cette demande de pièces justificatives envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception.

Est considéré notamment comme un motif légitime :

- La force majeure,
- La procédure de faillite ou de liquidation judiciaire du Client,
- Toute infraction au contrat par Mi6IT Sàrl non résolue dans les 60 jours suivant la notification écrite de l'infraction par le Client, étant exclus les infractions au contrat dues à des cas de force majeure au sens de la jurisprudence, la résiliation sera effective à compter de la date de réception des pièces justificatives.

15.2.3. Effets

Le Client devra payer les redevances d'abonnement jusqu'à la date de résiliation effective du contrat selon les termes.

Article 16. Cession Du Contrat

16.1. Cession Par Mi6IT Sàrl

Le Client donne son accord pour que Mi6IT Sàrl puisse céder tout ou partie de ses droits et obligations issus du présent contrat à un tiers sans que le Client ne puisse prétendre à un quelconque dédommagement du fait de cette cession. Cette cession ne saurait être une cause de résiliation du contrat pour motif légitime au sens de l'article 15.2.2 de la présente.

16.2. Cession Par Le Client

Le Client ne peut en aucun cas céder ou transmettre à un tiers à titre onéreux ou gratuit, sous quelle que forme que ce soit, le bénéfice du présent Contrat sans accord préalable et écrit de Mi6IT Sàrl .

DISPOSITIONS FINALES

Article 17. Nullité Partielle

La nullité ou la validité de l'une des clauses du contrat n'affecte pas la validité du reste du contrat.

Article 18. Publicité

Mi6IT Sàrl peut utiliser le nom et le logo du Client comme une référence Client pour ses services cloud dans ses documents commerciaux et sur son site web. Le Client peut obtenir l'arrêt de l'utilisation de son nom et de son logo à tout moment par demande écrite adressée par courrier recommandé avec accusé de réception auprès de Mi6IT Sàrl .

Pour toute autre déclaration publique sur le service couvert par le Contrat, les parties au Contrat doivent au préalable se concerter et donner leurs autorisations.

Article 19. Non-Sollicitation / Clause pénale

Au titre d'une obligation de résultat, le Client s'interdit d'engager, ou de faire travailler de quelque manière que ce soit, tout collaborateur, salarié ou non, présent ou futur de ou ayant été mis en relation par Mi6IT Sàrl . La présente clause s'entend, quelle que soit la fonction du collaborateur, et et vaut y compris si le collaborateur faisait lui-même la démarche d'approcher le Client. La présente clause sortira ses effets pendant toute l'exécution du présent contrat, mais également pendant une durée de 24 mois à compter de sa terminaison et ce, quels que soient les motifs de la rupture du contrat. Le non-respect de cette clause par le Client ouvre droit à une indemnité forfaitaire globale et définitive (clause pénale) reduite par le Client à Mi6IT Sàrl . de 24 fois le dernier salaire mensuel / rémunération brut payé par Mi6IT Sàrl audit collaborateur pour un mois complet de travail.

Article 20. Renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans le présent Contrat, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 21. Droit Applicable – Litige

Le présent contrat est soumis à l'application du droit Luxembourgeois.

Tout litige doit être déclaré par le Client dans un délai de 8 jours suivant la livraison de la marchandise ou la prestation de services.

La déclaration doit se faire par écrit.

Le Client s'engage à donner à Mi6IT Sàrl un descriptif précis et clair de la nature et de l'étendue du litige et le cas échéant à répondre à Mi6IT Sàrl sur toute question concernant ces points. Toutes les photos sont les bienvenues.

L'existence d'un litige ne suspend en rien les autres obligations du contrat et notamment celles relatives au paiement.

Les parties conviennent que tout litige qui pourrait survenir à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales de vente sera porté à la connaissance du tribunal territorialement compétent dans le ressort judiciaire du lieu de siège de Mi6IT Sàrl .